

COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 Décembre 2020 à 18 heures

L'an deux mille vingt, le seize décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni en séance privée (contrainte sanitaire COVID 19) sous la présidence de Mr Jean OTHAX, Maire.

Etaient présents : OTHAX Jean, JOUANINE Marie-Hélène, DOMENGE Eric, BLAYE-FELICE Jean-Claude, RANGOTTE Pierre, BOITEAU Marie, PETITBENOIT Valérie, DUPLÉIX Brice, PORODO Claudine, CORMY Céline, LOUSTAU MERICAM Cathy, PONS Gilles, VICENTE Christophe, PEDESERT Audrey, CALANDRA Pierre.

Excusés :

Le compte rendu du précédent Conseil Municipal a été voté en début de séance.

ORDRE DU JOUR :

I) AGRANDISSEMENT ECOLE

Compte-tenu du nombre croissant d'élèves et des projets d'urbanisation à très court terme, il est nécessaire de prévoir un agrandissement du groupe scolaire.

Des réunions ont eu lieu pour faire le point sur les besoins (commissions école et travaux, rencontre avec l'équipe enseignante, etc...).

Il reste désormais à finaliser la liste des besoins afin de la communiquer au CAUE.

Contrainte à prendre en compte, les trois-quarts de la cour sont en zone inondable (PPR).

Dans le cas d'une ouverture de classe dès la rentrée prochaine, il est envisagé d'utiliser la salle des associations comme salle de classe supplémentaire. La Commission Association va se rapprocher des différentes associations pour commencer à trouver avec eux des solutions alternatives à cette éventuelle occupation. De plus la Mairie va étudier si un agrément est nécessaire à l'utilisation de cette salle comme salle de classe.

II) TRAVAUX DE VOIRIE

1. Route des Coteaux

Suite à un effondrement de la partie basse de la route des coteaux, la société BERGEROT a réalisé des travaux de renforcement et sécurisation pour un montant de 33203 € TTC

Le montant des travaux sera inclus dans le budget 2021.

2. Impasse des Prés et Chemin de la BIARCE

L'impasse des prés et le chemin de la BIARCE (secteur Pindats) ont été refaits avec un revêtement tri-couche.

Ces travaux ont été réalisés par la société BERGEROT pour un montant de 10000 € TTC. Le montant des travaux sera inclus dans le budget 2021.

3. Impasse des Mésanges

L'élargissement de l'Impasse des Mésanges est actuellement à l'étude.

Des devis sont attendus pour réaliser ces travaux incluant également des trottoirs identiques à ceux du lotissement de la Tour.

III) AUTRES TRAVAUX

1. Appartement CASSOULET

Les investigations sont toujours en cours pour rénover l'appartement de Mr CASSOULET situé au-dessus de la Mairie. Les murs qui s'effritent seraient vraisemblablement dus à un problème de ventilation. La remise aux normes de l'électricité est à prévoir, un électricien devrait passer pour estimer les travaux à effectuer et réaliser un devis. Quant aux fissures elles sont probablement dues aux travaux effectués sur la Mairie.

2. Chaudière de la cantine

Des travaux sont à réaliser sur la chaudière de la cantine (régulateur hors service).

Après vérification de tarifs de prestation similaires, le devis réalisé par l'entreprise SABATE d'un montant de 5993€ HT a été accepté et signé.

3. Travaux de crépis

La Mairie est en attente de devis pour crépir le plateau sportif et le mur chez Mr NOUGUE.

IV) CONTRAT CAE CANTINE SCOLAIRE

*Pour anticiper le départ à la retraite de la cantinière, Renée LAPINE, en août 2021, un contrat CAE de 26h sera passé avec Sonia RODRIGUES à partir de janvier 2021 (**voté lors du Conseil Municipal**). Elle assistera Renée dans ses tâches (élaboration et préparation des menus, gestion des stocks, passage des commandes) jusqu'au départ en retraite de Renée. Ce contrat comprend également un parcours de formation.*

V) CLASSE BILINGUE OCCITAN

L'éducation nationale souhaite créer une section bilingue Occitan/Français au sein des établissements scolaires des communes de MAZERES-LEZONS et UZOS. Le phasage imaginé est la création dès la rentrée 2021 d'une classe maternelle bilingue de petite et moyenne sections dans l'école primaire de MAZERES-LEZONS. Puis à partir de 2023, une classe bilingue serait également créée à l'école d'Uzos pour accueillir les élèves d'occitan à partir du CE1 (voir CP pour l'année de transition).

Une réunion publique organisée par l'éducation nationale doit avoir lieu courant janvier si le contexte sanitaire le permet pour informer les parents d'élèves.

VI) SUBVENTIONS COMPLEMENTAIRES

4. APE

Cette année le sapin de Noël qui décore l'entrée de la Mairie a été acheté auprès de l'Association des Parents d'Élèves (APE) de l'école d'Uzos (40€).

Tous les ans, la Mairie attribue une subvention de 300€ à l'OCCE pour l'achat de cadeaux de Noël pour l'école. Cette année les cadeaux ont été directement commandés sur la boutique en ligne Oika'Visio via l'APE pour un montant de 340€.

Une subvention complémentaire de 380€ a donc été attribuée à l'APE pour couvrir ces frais (votée lors du Conseil Municipal).

VII) JARDINS PARTAGES

Mr Jean-Claude BLAYE-FELICE a fait le point sur l'avancement du projet de « Jardins partagés » en partenariat avec le Centre Social de MAZERES-LEZONS.

En plus d'une partie collective, certains lots seront proposés à la location pour un usage individuel (environ 90m2 découpé en 4 lots). Le paiement des loyers de ces lots individuels se fera directement auprès du centre social Cap de Tout (voté lors du Conseil Municipal).

Des bacs en acacia et châtaigné seront fabriqués l'animateur « Environnement » de Cap de Tout et transportés en utilisant le tracteur de la Mairie.

VIII) POINTS ET QUESTIONS DIVERS

1. Loyer centre commercial

La podologue du laboratoire du pied du centre commercial d'Uzos a demandé la suppression de ses loyer (650€).

Après vérification, auprès de la Trésorerie, il s'avère que la Mairie n'a pas le droit de suspendre les loyers, en revanche, une demande d'échelonnement peut être demander par le professionnel auprès de la trésorerie de Nay.

La Marie va écrire aux trois locataires du centre commercial (le laboratoire du pied, le restaurant le pare faim et l'orthophoniste) pour les avertir de cette possibilité.

2. Les gens du Voyages

La Mairie a rejeté la demande de la Mairie de MAZERES-LEZONS, de faire une zone d'accueil des gens du voyage entre les 2 communes.

3. Suppression poteau électrique

Mr VIVES réitère sa demande de supprimer le poteau électrique devant sa maison, rue des Frênes.

4. Eclairage public

L'éclairage public du centre commercial est actuellement défectueux.

5. Lot BARTET

Il est prévu un renforcement de réseau ENEDIS afin de desservir 2 lots (BARTET) à la sortie d'Uzos.

6. Lotissement de la Tour

Le jardin paysagé du lotissement de la Tour a été réalisé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

*Le Maire,
Jean OTHAX*